

**COMPTE RENDU**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**24 janvier 2018 à 20h30**

**L'an deux mille dix-huit, le 24 janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 20 janvier 2018.**

Présents : Frédéric Aubert, Anne-Marie Fitoussi, Jean-Pierre Filiâtre, Claude Morin, Hervé Robin, Frédéric Melmoux.

Présent arrivé au point 2 de l'ordre du jour : Christelle Empeiraire.

Présent arrivé au point 3 de l'ordre du jour : Agnès Vallon.

Absents excusés: Jacqueline Bonnet qui a donné procuration à Anne-Marie Fitoussi ; Françoise Laurent qui a donné procuration à Frédéric Melmoux.

Secrétaire de séance : Hervé ROBIN.

Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11/12/2017. Unanimité des membres présents.

**1/ Tarifs des concessions en pleine terre et des cases de columbariums aux cimetières de Château-Bas et de l'Eglise.**

Monsieur Le Maire informe que les columbariums ont été installés aux cimetières de Château-Bas et de l'Eglise.

Il propose de fixer la durée et le tarif des concessions.

Après délibération, Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents fixe la durée et le tarif des concessions comme suit :

<b>CONCESSIONS PLEINE TERRE</b>	<b>TARIFS</b>
Trentenaire 3 m <sup>2</sup>	<b>360,00 Euros</b>

<b>CONCESSIONS COLUMBARIUMS</b>	<b>TARIFS</b>
Concession 30 ans	<b>360,00 Euros</b>

**2/Loyer appartement Ecole**

Monsieur Le Maire propose de fixer le loyer de l'appartement de l'Ecole à partir de septembre 2018.

Après avoir comparé les loyers des autres logements loués par la Commune, le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer à 400€ mensuels.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**3/ Appel à candidature pour le choix d'un bureau d'étude pour la Valorisation de l'Espace Naturel Sensible de Pravet.**

La Commune va engager une étude appelée « plan de gestion » pour définir précisément les actions de préservation à réaliser, ainsi que les modalités de valorisation pédagogiques et touristiques de ce site.

Pour cela un appel à candidature pour le choix du bureau d'étude va être lancé en février 2018.

Cette étude sera subventionnée par le Département de l'Isère à hauteur de 98%.

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune bénéficie, depuis la labellisation du site, d'une subvention annuelle d'entretien, d'un montant de 2000€. Cette subvention est allouée par le Département de l'Isère.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur Le Maire à lancer cette consultation et à signer tous les documents qui s'y rapportent.

#### **4/ Forêt communale. Martelages 2018**

Sur proposition de l'office national des forêts et concernant les forêts soumises au régime forestier, Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal :

- La suppression des coupes réglées prévues à l'aménagement en 2017 pour les parcelles 83 – 84 et 87
- Le passage en 2018, des coupes réglées pour les parcelles 14 – 15 et 16. Et l'ajout de la parcelle 45.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **5/ Transposition de la mise à disposition de la salle des fêtes pour l'écran vagabond au Trémini's Club.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité des Fêtes de Tréminis ne se chargera plus de l'organisation, sur la Commune, des séances de Cinéma proposées par l'association Ecran Vagabond.

Une convention avait été établie entre la Commune et le Comité des fêtes pour les régler les conditions de mise à disposition de la salle des fêtes.

Le Trémini's Club reprendra cette organisation. Aussi, il convient d'établir une nouvelle convention entre la Commune et le Trémini's Club.

Après délibération, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents, d'établir une convention de mise à disposition avec le Trémini's Club, dans les mêmes conditions que celles prévues avec le Comité des Fêtes :

- Gratuité de la salle, y compris chauffage.
- Rangement et nettoyage de la salle à charge de l'association.

#### **Questions diverses**

-Demande d'une salle pour l'organisation de stages de travail du cuir. Un groupe de travail se réunira pour proposer au prochain Conseil Municipal les conditions de mise à disposition.

-Projet de remise en état de l'ancienne centrale hydroélectrique des Orgines. L'étude s'étant révélée négative, le projet est abandonné.

La réalisation d'une pico-centrale, installée sur le réseau d'eau, pourrait être envisagée, avec peu de travaux.

-La course de la Résistance, avec un parcours sur Tréminis, aura lieu le 08 mai 2018.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20**

**La secrétaire de Séance**